



RÈGLEMENTS DU CONCOURS

« GAGNEZ UNE LOCATION DE 24 MOIS D'UNE FORD EDGE SEL 2018 »

Le concours « Gagnez une location de 24 mois d'une Ford Edge SEL 2018 » est organisé par l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval en collaboration avec le concessionnaire L'Ange-Gardien Ford.

1. ADMISSIBILITÉ

Toute personne résidant au Québec, âgée de 18 ans ou plus.

2. NOMBRE DE BILLETS EN CIRCULATION

5 000 billets.

3. DESCRIPTION DES PRIX

a) Douze soins esthétiques automobiles (lavage intérieur et extérieur avec cire protectrice)

- Le prix est non monnayable, non remboursable et cessible
- La valeur approximative du prix est 250 \$ (12 x 250 \$ = 3 000 \$) (suggéré par le concessionnaire)

b) Une location de 24 mois d'un véhicule Ford Edge SEL 2018 (voir annexe A)

- Le gagnant aura le choix des couleurs, selon l'inventaire du concessionnaire
- Le gagnant aura la possibilité de céder son prix à une tierce personne conformément aux conditions générales
- Le prix est non monnayable, non remboursable
- La valeur approximative du prix est de 20 000 \$ (suggéré par le concessionnaire)

4. CONDITIONS GÉNÉRALES

Le gagnant devra réclamer son prix chez le concessionnaire L'Ange-Gardien Ford situé au 6120 du boulevard Sainte-Anne à L'Ange-Gardien (Québec) G0A 2K0 dans les 90 jours suivant la date du tirage, sous peine de nullité du prix. Au moment d'accepter son prix, le gagnant devra présenter son permis de conduire ainsi qu'une carte d'identité avec adresse afin de confirmer son identité et son adresse. Le gagnant ne pouvant présenter un permis de conduire valide dans les délais prescrits ne pourra réclamer son prix et aucun autre tirage n'aura lieu pour offrir le prix à un autre gagnant. Le prix devra être accepté tel qu'il est décrit aux présents règlements.

Après avoir contacté le concessionnaire L'Ange-Gardien Ford, le gagnant devra se rendre à la SAAQ pour l'immatriculation du véhicule. Les taxes provinciale et fédérale seront incluses dans le prix. Les frais d'utilisation et d'entretien du véhicule, d'essence, d'assurances, d'immatriculation, pneus d'hiver, de kilométrage excédentaire (supérieur à 40 000 km/24 mois) et tous frais relatifs à des options supplémentaires demandées par le gagnant sont assumés par ce dernier.

5. VENTE DES BILLETS

Les billets de tirage sont en vente du 3 janvier au 3 décembre 2018, au coût unitaire de 20 \$, aux points de vente suivants :

- La Fondation de l'Institut
- Le pavillon de prévention des maladies cardiaque (PPMC)
- Le secrétariat de la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
- Le concessionnaire L'Ange-Gardien Ford à L'Ange-Gardien
- La boutique La Coccinelle de l'Institut
- Des kiosques ponctuels tenus à l'entrée principale de l'Institut

6. MODE DE PAIEMENT

Le coût total du billet (20 \$) doit être acquitté en argent comptant seulement. Selon les politiques de l'Agence du revenu du Canada, l'Institut ne peut émettre aux participants de reçu pour usage fiscal en lien avec la vente de billets de tirage.

7. TIRAGES

Chaque billet comporte deux coupons : l'un donne droit aux tirages mensuels de soins esthétiques automobiles et l'autre au tirage du véhicule.

PREMIER COUPON : TIRAGES MENSUELS DES CERTIFICATS D'UN SOIN ESTHÉTIQUE AUTOMOBILE

Le dernier mercredi de chaque mois, de janvier à décembre 2018, à midi (heure de l'Est), à la cafétéria « L'Intermed » de l'Institut, un billet sera sélectionné par tirage au sort dans le baril numéro 1 – CERTIFICAT D'UN SOIN ESTHÉTIQUE, parmi tous les billets des acheteurs ayant accepté de participer au tirage mensuel d'un certificat de soins esthétiques du mois en cours. Les chances de gagner dépendent du nombre de participations admissibles reçues durant le mois en cours. L'Institut communiquera avec le gagnant par téléphone à l'aide des coordonnées fournies au moment de la participation, et ce, dans les trente jours suivant la date du tirage. Si le participant sélectionné ne donne aucun retour d'appel dans les trente jours suivant l'appel de l'Institut, le gagnant sélectionné sera disqualifié et aucun autre participant ne sera sélectionné en remplacement ni aucun autre tirage n'aura lieu. Le certificat sera valide pour une période de 90 jours après la date du tirage.

DEUXIÈME COUPON : TIRAGES MENSUELS DU GAGNANT FINALISTE ET TIRAGE FINAL DE LA LOCATION

TIRAGES MENSUELS DU GAGNANT FINALISTE

Le dernier mercredi de chaque mois, à midi (heure de l'Est), à la cafétéria « L'Intermed » de l'Institut, un gagnant finaliste sera sélectionné par tirage au sort dans le baril numéro 2 – LOCATION DE 24 MOIS D'UN VÉHICULE FORD EDGE SEL 2018 parmi toutes les participations reçues durant la période du concours, et ce, conformément aux règlements. L'Institut communiquera avec le gagnant par téléphone à l'aide des coordonnées fournies au moment de la participation, et ce, dans les trente jours suivant la date du tirage. Le billet du gagnant finaliste de chaque mois sera déposé dans le baril numéro 3 – LOCATION DE 24 MOIS D'UN VÉHICULE FORD EDGE SEL 2018.

TIRAGE FINAL : LOCATION DE 24 MOIS D'UN VÉHICULE FORD EDGE SEL 2018

Le jeudi 13 décembre 2018 à midi (heure de l'Est), à la cafétéria « L'Intermed » de l'Institut, un gagnant sera sélectionné par tirage au sort dans le baril numéro 3 – LOCATION DE 24 MOIS D'UN VÉHICULE FORD EDGE SEL 2018 parmi les douze gagnants finalistes, conformément aux présents règlements. L'Institut communiquera avec le gagnant par téléphone à l'aide des coordonnées fournies au moment de la participation la journée du tirage, soit le 13 décembre 2018. Si le participant sélectionné ne donne aucun retour d'appel au plus tard le 13 janvier 2019, le gagnant sélectionné sera disqualifié et aucun autre participant ne sera sélectionné en remplacement ni aucun autre tirage n'aura lieu. Le gagnant aura jusqu'au 13 février 2019 pour communiquer avec le concessionnaire afin de réclamer son prix.

8. CALENDRIER DES TIRAGES ET LISTE DES PRIX

DATES*	CERTIFICATS D'UN SOIN ESTHÉTIQUE AUTOMOBILE <i>COUPON 1</i>	VALEUR	GAGNANT FINALISTE <i>COUPON 2</i>
28 février 2018 à midi	Soins esthétiques	250 \$	1 ^{er} gagnant finaliste
	Soins esthétiques	250 \$	2 ^e gagnant finaliste
28 mars 2018 à midi	Soins esthétiques	250 \$	3 ^e gagnant finaliste
25 avril 2018 à midi	Soins esthétiques	250 \$	4 ^e gagnant finaliste
30 mai 2018 à midi	Soins esthétiques	250 \$	5 ^e gagnant finaliste
27 juin 2018 à midi	Soins esthétiques	250 \$	6 ^e gagnant finaliste
25 juillet 2018 à midi	Soins esthétiques	250 \$	7 ^e gagnant finaliste
29 août 2018 à midi	Soins esthétiques	250 \$	8 ^e gagnant finaliste
26 septembre 2018 à midi	Soins esthétiques	250 \$	9 ^e gagnant finaliste
31 octobre 2018 à midi	Soins esthétiques	250 \$	10 ^e gagnant finaliste
28 novembre 2018 à midi	Soins esthétiques	250 \$	11 ^e gagnant finaliste
13 décembre 2018 à midi	Soins esthétiques	250 \$	12 ^e gagnant finaliste
13 décembre 2018 à midi	Tirage final de la location (24 mois) d'un Ford Edge SEL 2018 parmi les douze gagnants finalistes		20 000 \$ (valeur approximative)

9. DISPONIBILITÉ DES RÈGLEMENTS

Les règlements sont disponibles sur le site IUCPQ.qc.ca et aux points de vente.

10. COORDONNÉES DE L'INSTITUT

2725, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4G5 418 656-8711

11. RÉCLAMATION DU PRIX

Concessionnaire L'Ange-Gardien Ford, 6120 du boulevard Sainte-Anne à L'Ange-Gardien QC G0A 2K0
418 822-1112